REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents :
M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Monsieur Gérard ROSENTHAL a été désigné Secrétaire de séance.

5 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE 64 DE L'HABITAT POUR LA REALISATION D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EN SEMI-INDIVIDUEL, CHEMIN DE PARALE

Monsieur Gérard ROSENTHAL rappelle à l'assemblée que la commune et l'Office 64 de l'Habitat se sont rapprochés en vue de réaliser une opération de construction de 12 logements locatifs sociaux en semi-individuel sur la parcelle BI 183 (3324 m²), située chemin de Paralé.

Par délibération du 10 avril 2017, le conseil municipal a accepté la cession de la parcelle BI 183 à l'Office 64 de l'Habitat.

L'Office 64 de l'Habitat propose de réaliser 4 T3 et 8 T4 pour répondre à la forte demande en logements familiaux sur le secteur.

Dans le cadre de la réalisation de ces logements, il convient de valider les engagements réciproques de la commune et de l'Office 64 de l'Habitat dans une convention de partenariat (élaboration du projet, attribution des logements, participations financières, cession du terrain, classement des VRD et des espaces verts libres).

Vu la convention jointe à la présente,

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour la construction de 12 logements sociaux avec l'Office 64 de l'Habitat.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2018.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire, l'Adjoint,

Daniel LACRAMPE

MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE 64400 (Pyrénées Atlantiques)

AFFICHE LE 02/10/2018

MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE 64400 (Pyrénées Atlantiques)

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 27/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/09/2018